

Arpaillargues et Aureilhac, le 29 janvier 2025

**CONVOCAION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu :

**Vendredi 7 février 2025 à 19h
Salle du Conseil Municipal**

Dans l'attente, recevez mes sentiments les meilleurs.

Le Maire, Gérard DAUTREPPE



Ordre du jour :

- Approbation du précédent compte rendu
- Demande de fonds de concours à la CCPU pour la rénovation énergétique des bâtiments communaux
- Tableau de classement des voies communales
- Prolongation d'un emploi d'agent contractuel des services technique à durée déterminée
- Autorisation de mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2025
- Délibération cadre annuelle pour l'imputation en investissement des biens meubles inférieurs à 500 €
- Redevance pour la performance des systèmes d'assainissement collectif
- Amortissements – budget assainissement
- Approbation des statuts modifiés du SIVOM de la région de COLLORGUES
- Plan Communal de Sauvegarde